



## Plafonds du complément local (maj 04/2022)

### Plafonds au 1<sup>er</sup> Avril 2022

Montant mensuel de la participation financière par bénéficiaire	
Âge au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année d'attribution de la Complémentaire santé solidaire	Montant mensuel de la participation financière
Assuré âgé de 29 ans et moins	8 euros
Assuré âgé de 30 à 49 ans	14 euros
Assuré âgé de 50 à 59 ans	21 euros
Assuré âgé de 60 à 69 ans	25 euros
Assuré âgé de 70 ans et plus	30 euros

### C2S Participative : Montant mensuel de participation par bénéficiaire

Nombre de personnes	Plafond Complémentaire santé solidaire sans participation financière/ AME		Plafond Complémentaire santé solidaire avec participation financière	
	Annuel	Mensuel*	Annuel	Mensuel*
1	9 203 €	767 €	12 424 €	1 035 €
2	13 805 €	1 150 €	18 637 €	1 553 €
3	16 566 €	1 380 €	22 364 €	1 864 €
4	19 327 €	1 611 €	26 091 €	2 174 €
Par personne en +	3 681 €	307€	4 970 €	414 €